Image not found or type unknown

versement de ma prime mensuelle

Par **MIMIMLZ**, le **26/03/2019** à **10:46**

bonjour,

Mon employeur me verse une prime mensuelle variable et en fonction de mes objectifs atteints et cela depuis plus d'un an, je précise qu'aucun avenant à mon contrat n'a été fait, c'est un arrangement verbale entre mon employeur et moi. Aujourd'hui ce dernier ne veut plus me verser cette prime malgré les objectifs atteints. Quelles sont ses obligations ? A-t'il le droit de me la supprimer sans m'en avoir averti avant versement de mon salaire?

Merci

Cordialement

MILAZZO EMMANUEL

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés